

04 avr 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 04/04/03

Réévaluation d'un loyer d'un bâtiment occupé par le Ministère des Finances

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a approuvé la réévaluation du loyer d'un bâtiment occupé par les services du Ministère des Finances., 48 rue des Palais à Bruxelles.

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a approuvé la réévaluation du loyer d'un bâtiment occupé par les services du Ministère des Finances., 48 rue des Palais à Bruxelles.

La majoration du loyer fait suite à la rénovation complète et au désamiantage de cet immeuble. Pour 2004, le supplément de loyer est de 1.212.484 euros et pour 2005, il est de 969.515 euros. Ce bâtiment a été vendu fin 2001 à la société anonyme Immo Paleizenstraat. Il a ensuite été loué par la Régie des Bâtiments pour une période de 25 ans, à la condition que l'acquéreur désamiante le bâtiment et le remette en bon état d'occupation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe